



## DÉCLARATION DE CANCUN

### RÉSEAU MONDIAL DE JUSTICE ÉLECTORALE

3 et 4 décembre 2018

Les participants à la Deuxième Assemblée Plénière du Réseau Mondial de Justice Électorale, réunis à Cancun les 3 et 4 décembre 2018, se sont réunis en séances plénières et en groupes de travail au cours desquels on est parvenu aux résultats suivants :

1. Réaffirmer l'objectif du Réseau Mondial de Justice Électorale en tant que forum international réunissant des Cours, Tribunaux et des Organes Judiciaires Électoraux à travers le monde, tout comme des organismes internationaux, organisations de la société civile, institutions académiques et des experts ou expertes dans le domaine des élections et de la justice électorale.
2. Souligner les objectifs du Réseau Mondial de Justice Électorale :
  - i. Faciliter l'échange d'information en matière électorale et la coopération entre tous les membres et associés du Réseau.
  - ii. Connaître et échanger les meilleures pratiques pour l'excellence des Cours, Tribunaux et Organes Judiciaires Electoraux du monde.
3. Reconnaître que les démocraties sont confrontées à des défis, tels que la désaffection démocratique, l'utilisation des nouvelles technologies et l'égalité d'accès à une participation politique égale.
4. Que l'échange des meilleures pratiques permette de trouver des solutions communes à ces défis, c'est pourquoi les participants de la Deuxième Assemblée Plénière sont invités à participer régulièrement et activement aux activités du Réseau Mondial de Justice Électorale, sur la Plateforme Technologique.
5. Que la Présidence du Réseau Mondial de Justice Électorale, assumée par le Tribunal Électoral du Pouvoir Judiciaire de la Fédération du Mexique, organise au moins une réunion avec le Comité Scientifique et une troisième plénière qui aura lieu à Mexico au cours du second semestre de 2019.

